

# ASSOCIATION VAL BIO CENTRE

**ASSOCIATION LOI 1901  
CRÉATION EN 2002  
5 SALARIÉS  
BLOIS, RÉGION CENTRE**



## DES INITIATIVES INNOVANTES pour favoriser une alimentation durable et raisonnée

Comment favoriser une agriculture locale et respectueuse de l'environnement ? Comment préserver et créer des emplois agricoles, tout en luttant contre la précarisation de certains publics ?

Comment développer une consommation responsable et permettre l'accès à des produits de qualité pour tous ?

Pour atteindre ces objectifs et répondre aux besoins sociaux qui en découlent, de nombreuses actions socialement innovantes ont émergé partout en France, potentiellement duplicables sur différents territoires.

L'Association des Régions de France, en partenariat avec la Caisse des Dépôts, et avec l'appui technique de l'Avise, vous propose 5 études de cas d'innovation sociale, recouvrant les différents volets du sujet (production, transformation, distribution, consommation). Mises en place de manière complémentaire, ces initiatives peuvent faire système sur un territoire au service d'une alimentation durable et raisonnée.

## ACTIVITÉ

Val Bio Centre regroupe 35 producteurs de fruits et légumes biologiques de la Région Centre cultivant un total de 300 ha et assure une mise en marché collective des fruits et légumes biologiques, principalement sous la forme de paniers, pilotée par les producteurs.

## OBJECTIFS

Développer l'agriculture biologique, la qualité des produits, la commercialisation de proximité au service d'une économie sociale et solidaire.

Favoriser un développement socialement responsable sur un territoire local par la création d'emplois agricoles et par l'insertion de personnes éloignées de l'emploi.

## RÉPONSE SOCIALEMENT INNOVANTE

L'originalité de Val Bio Centre est de rassembler des maraîchers et arboriculteurs bio exerçant leur activité sur des fermes familiales, mais aussi 6 jardins d'insertion, 1 lycée-CFA horticole et 1 ESAT (Etablissement et service d'aide par le travail).

Le volet distribution est assuré par 2 Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).

## CHIFFRES CLÉS DU MODÈLE ÉCONOMIQUE

CA de 2063 M€ TTC -> Résultats net 27 498 €.

Seuil de rentabilité 2012: vente de 135 000 paniers dans une logique de développement de +10% par an.

25% de coûts de mise en marché et coûts salariés.

4% de financements publics.

## GENÈSE DU PROJET



### ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : RAISON ÉCONOMIQUE

A la fin des années 1990, bien que le bio se développe fortement en France, les petites exploitations agricoles de maraîchage en bio de la Région rencontrent de grandes difficultés pour atteindre leur seuil de rentabilité en vente directe.

Ces exploitations sont en danger si elles ne parviennent pas à trouver un nouveau débouché et à travailler en partenariat plutôt qu'en concurrence.

### IDÉE DE DÉPART ET ACTEURS IMPLIQUÉS

Les petits producteurs eux-mêmes portent l'idée avec le souhait de former une association de producteurs au service des producteurs. Ils créent l'association Val Bio Centre qui regroupe dès le début des petits producteurs, mais aussi 3 Jardins de Cocagne de la région Centre (Blois, Montreuil en Touraine et Fussy) travaillant alors déjà étroitement en partenariat avec les petits producteurs en bio de proximité.

Le volet distribution (gestion des abonnements, conditionnement, livraisons) est confié dès le départ à un chantier d'insertion, partie intégrante du projet.

En 2000, le Jardin de Cocagne de Blois porté par l'association Bio Solidaire est en plein développement. Sa participation au festival des jardins de Chaumont, ses premières commandes pour des restaurants lui apportent visibilité et notoriété.

En 2001, ouverture d'un premier dépôt de légumes à Paris pour les particuliers. La presse en parle, le bouche à oreille augmente, les abonnements suivent.

Le jardin de Cocagne acquiert une expérience de terrain de plus en plus forte prête à être transférée et les débouchés économiques augmentent.

A cette époque, l'activité de semi-grossiste de l'association de Val Bio Centre ne parvient pas à se stabiliser et rencontre de grandes difficultés financières.

Il est alors proposé en 2003 au conseil d'administration de Val Bio Centre de réorganiser son activité autour de la distribution de paniers bio aux particuliers.

En 2004, les Paniers du Val de Loire voient le jour autour d'un noyau dur d'exploitants adhérents convaincus par le projet et mobilisés autour des valeurs de l'association.

### TRAVAUX PRÉPARATOIRES ET ACCOMPAGNEMENT

Pour l'activité de semi-grossiste, les potentiels de marchés avaient été ciblés en Île-de-France.

Pour l'activité les Paniers du Val de Loire, Val Bio Centre a bénéficié de l'appui opérationnel de Bio Centre, l'association régionale d'accompagnement de la filière agriculture biologique avec la mise à disposition à mi-temps d'une chargée de mission (ingénieur agricole) pour structurer le projet.

Cela a permis d'associer dès le démarrage de nombreux producteurs de la Région (maraîchers, jardins de producteurs) dans le cadre de réunions d'échanges ouvertes et participatives.

Il n'y a pas eu d'étude de faisabilité menée par un cabinet externe, car l'action a été estimée coûteuse et inadaptée au besoin (comme c'est souvent le cas d'après les acteurs du projet).

### ACTION ÉCARTÉE : ACTIVITÉ DE SEMI-GROSSISTE VERS LES RÉSEAUX BIOCOOP

Fournir aux Biocoop supposait de pouvoir produire une grande diversité de légumes, possible uniquement grâce à des cultures sous serres étendues.

Un investissement matériel conséquent qui ne pouvait être assuré par les petites exploitations, fonctionnant de manière structurelle avec de faibles moyens économiques et peu de capitaux propres.

Dans ce contexte, les Réseaux Biocoop étaient obligés de garder une autre source d'approvisionnement et n'assuraient pas aux producteurs de Val Bio Centre une sécurisation suffisante de l'activité et une rentabilité économique.

L'association Val Bio Centre est alors dans une situation financière critique qui l'amène à faire face aux dettes sociales, dettes aux producteurs, charges extérieures, remboursement matériel (ex : camion frigo).

Il faudra 4 ans (2004 à 2008) à l'association pour rembourser les dettes aux producteurs (100 000 €) qui ont choisi de la suivre dans la nouvelle activité les Paniers du Val de Loire.

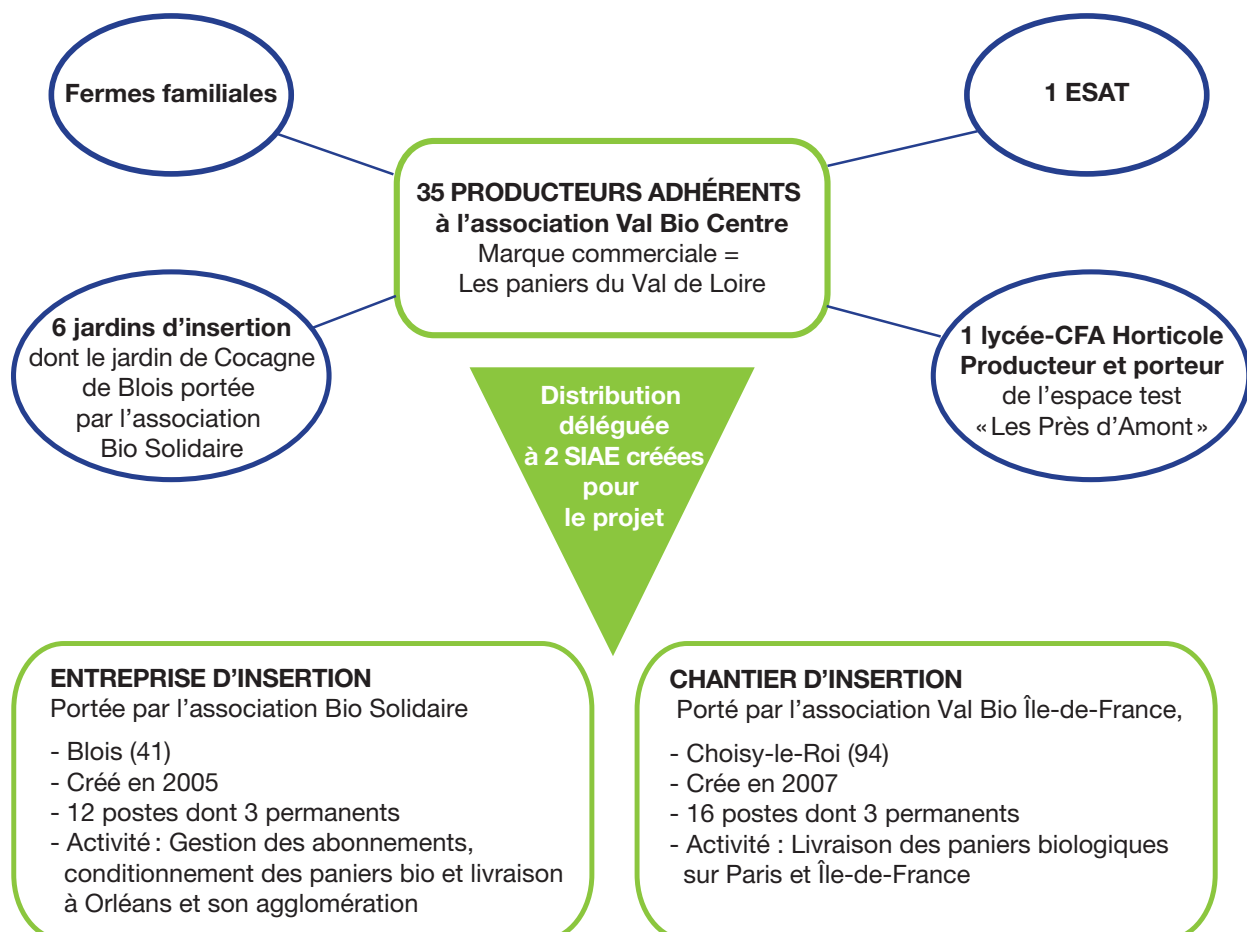
L'activité vers les Biocoop a été reprise en 2010, Val Bio Centre a aujourd'hui une meilleure maîtrise de ce développement, n'étant plus dépendante de ce débouché.

## DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

### ACTIONS

- **Distribution des Paniers du Val de Loire** depuis 2004. Livraison directe aux particuliers des Régions Centre et Ile-de-France sur abonnement annuel (de 11,90€ à 16,65 € par panier en fonction du lieu et de la formule).
- **Approvisionnement de la SCIC Self Bio Centre** depuis 2010 : distribution de repas bio dans les cantines scolaires de la Région Centre.
- **Développement d'une distribution vers les magasins** Biocoop et les magasins bio locaux.
- **Colis Bio du Val de Loire** : livraison à domicile de produits bio artisanaux, frais et transformés en Île-de-France (en cours de développement).
- **Appui technique aux producteurs adhérents** : organisation d'actions d'échanges, retours d'expériences, formations pour le transfert de savoir-faire, soutien lors du démarrage (avance sur cultures, achats d'un volume de produits plus importants la 1<sup>ère</sup> année...).
- **Appui technique pour trois entrepreneurs** à l'essai au sein de l'espace test « Les Prés d'Amont » (couveuse d'entreprises en maraîchage bio opérationnelle depuis avril 2009, portée par le lycée horticole de Blois) : garantie de débouchés à leur sortie et accès à un réseau actif d'échanges de savoir-faire entre professionnels.
- **Actions d'information et de sensibilisation** en lien avec les acteurs locaux : Fête des paniers du val de Loire, dons de fruits et légumes auprès d'une association de sans domicile fixe, organisation de rencontres-débats, animations...
- **Projet d'ateliers de transformation.**

### MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE



## DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

### STATUTS ET MODE DE GOUVERNANCE

Le choix de l'association était le plus adapté, les producteurs de Val Bio Centre partageant une éthique forte et les valeurs de l'économie sociale et solidaire.

La dimension insertion des publics éloignés de l'emploi est inhérente au projet, celui-ci s'étant construit historiquement autour d'une relation partenariale entre le Jardin de Co-cagne de Blois et les petits producteurs.

Le partage des principes de l'économie sociale et solidaire reste un des critères de sélection de tout nouveau producteur qui souhaite adhérer à l'association.

Le passage en Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) a été étudié en 2006 avec l'appui du dispositif local d'accompagnement, mais n'a pas abouti. Il y a une volonté de fonctionner au niveau de la gouvernance de manière similaire à une SCIC.

### ORGANISATION INTERNE

- **Conseil d'administration pluridisciplinaire de 11 membres**

- 6 producteurs (majoritaires)
- 5 représentants des producteurs de leur structure : directeurs des jardins d'insertion, directrice pédagogique du lycée agricole, directeur de l'ESAT (ce qui garantit la dimension insertion et élargit les compétences)
- 9 réunions par an

Le Conseil d'administration choisit les nouveaux producteurs. Val Bio Centre les intègre en test pendant 1 an, avec avec la possibilité de devenir ensuite adhérent. Ils signent la charte des Paniers du Val de Loire qui rappelle les fondements communs des producteurs de Val Bio Centre, à partir desquels se déclinent les spécificités et les originalités de chacun.

- **1 Comité de direction**

- Délégations classiques d'un bureau
- 1 réunion par semaine
- 1,5 ETP bénévole

- **4 commissions thématiques**

- Thèmes : finance, technique, approvisionnement et développement
- Pilotage par un administrateur et un salarié

- **5 salariés en CDI**

- Coordination, suivi des projets de développement, communication
- Planification et gestion approvisionnements sur activités Paniers, Ressources humaines, Biocoop locales
- Appui technique aux producteurs
- Comptabilité (2 salariés)

### COMPÉTENCES ET EXPERTISES MOBILISÉES

Toutes les compétences classiques de la gestion d'entreprise sont nécessaires, la fonction comptabilité et analyse financière étant particulièrement importante pour le fonctionnement optimal de la structure.

Val Bio Centre a fait le choix de s'entourer de salariés de très bon niveau. L'investissement sur les compétences dans les projets fait partie intégrante de la politique de ressources humaines.

La connaissance du secteur agricole était acquise, les producteurs à l'origine étant tous déjà exploitants et chefs d'entreprise.

### PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

- Développer la production biologique et l'emploi dans les exploitations agricoles en région Centre.
- Accompagner le développement des 2 Structures d'insertion par l'activité économique prestataires.
- Développer la commercialisation en circuit court par la création de l'activité « Les Colis Bio du Val de Loire », livraison à domicile et fourniture d'AMAP en Île-de-France.
- Développer les débouchés Biocoop et restauration collective, ainsi que la valorisation des fruits et légumes biologiques, notamment par la transformation artisanale des produits.
- Développer des partenariats avec les points de dépôt, par des initiatives visant à développer la solidarité, les échanges sociaux, la connaissance de la filière bio...
- Création d'une Coopérative d'activités et d'emploi en maraîchage biologique.

## REPÈRES SUR LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

### 85% DU CA CONSTITUÉ PAR L'ACTIVITÉ LES PANIERS DU VAL DE LOIRE

En 2011, un volume de 480 tonnes de fruits et légumes a été livré. Ce qui représente un volume d'achats de 882 k€ HT pour aboutir à la livraison de 122 917 paniers. Le coût d'achats des matières premières est fixé à 7,20 € HT par panier.

### VARIABLE D'AJUSTEMENT : PRIX D'ACHAT DES LÉGUMES

En cas de difficultés, le prix des légumes achetés aux producteurs peut légèrement varier, en accord avec eux, grâce au mode de fonctionnement multi-partenaire de la structure.

### DES INVESTISSEMENTS MATÉRIELS IMPORTANTES

- **Achat de serres**

Val Bio Centre a investi 1,3 M€ dans l'achat de serres (4 ha de serres implantées chez 12 producteurs) pour les producteurs ne disposant pas de ressources financières nécessaires à l'investissement initial.

Avec des fonds propres de 57 500 €, les subventions d'investissement reçues ont été essentielles à la réussite du projet. Les serres sont mises en loyers (représentent 56 000 €) avec une acquisition progressive des producteurs en 7 ans. Le coût moyen d'une serre est de 120 000 €.

- **Autres achats**

S'ajoutent aux serres, l'achat de véhicules, camion frigo, chambre froide de 100 m<sup>2</sup> pour le site de conditionnement de Blois, le site internet et la base de données informatique.

### SOURCES DE FINANCEMENT : DES SUBVENTIONS PUBLIQUES MINORITAIRES

- 95,8 % de CA
- 4,2 % (86 000 €) de subventions publiques d'exploitation
- 2 450 € de cotisations (70 € par producteur)

### PARTENAIRES FINANCIERS CLÉS

- **La Région Centre** : financement de Bio Centre qui permet la mise à disposition d'une chargée de mission dès l'émergence du projet ; aide au poste par le dispositif Cap Asso (service ESS) ; subvention d'investissement de 30 % pour l'achat des serres dans le cadre du financement d'activités agricoles de manière collective (service agriculture). Avec pour conséquence la possibilité pour l'association d'emprunter aux banques les 70 % restants de l'investissement dans les serres.

Il n'y a pour le moment pas de partenariat avec d'autres collectivités locales que le Conseil régional.

- **L'État** : aide au financement du poste d'appui technique par l'Agence Bio (45 500 € sur les 2 premières années 2010-2011).

- **La Caisse d'Épargne** : implication forte du conseiller local et financement, en partenariat avec La Nef, des 70 % d'investissement dans l'achat des serres.

- **Centr'Actif** : rencontres régulières avec le responsable régional et cautionnement des emprunts bancaires.

#### À NOTER

Les subventions publiques sont faibles mais centrales. Elles ont permis le lancement de l'activité : investissements lourds incontournables et embauche de personnels permanents compétents.



## TÉMOIGNAGES DE PARTENAIRES

### ERIC BÉLIARD,

**DIRECTEUR DE BIO CENTRE, ASSOCIATION DE LA FILIÈRE BIOLOGIQUE DE LA RÉGION CENTRE**

« Après un premier lancement infructueux, l'association Val Bio Centre a souhaité être aidée par Bio Centre via la mise à disposition à temps partiel d'une animatrice pour développer son projet. Au fil du temps, Val Bio Centre a été en capacité de pérenniser le poste sur ses propres fonds. Aujourd'hui, Val Bio Centre est adhérente de Bio Centre et nous nous retrouvons sur un certain nombre d'actions, notamment le développement de l'espace test en maraîchage biologique hébergé par le lycée horticole de Blois. Nous participons au comité de pilotage composé des acteurs locaux.

La Région Centre était en retard en termes de développement de l'agriculture biologique. L'initiative de regrouper des maraîchers et les jardins d'insertion a créé une véritable dynamique de développement de la filière maraîchage bio, dans laquelle les producteurs souffrent trop souvent de l'isolement.

En participant à la structuration d'une filière, les jardins d'insertion sont devenus plus pertinents, efficaces et pérennes, ce qui leur permet de proposer un dispositif durable d'insertion. »

### ERIC MENIN,

**DIRECTEUR DE CENTR'ACTIF**

« Nous sommes intervenus plusieurs fois auprès de Val Bio Centre, notamment sur une opération d'investissement pour des serres qui ont permis d'élargir les périodes de production et sécuriser l'approvisionnement des paniers. Le Conseil régional apportait une subvention à hauteur de 30% de l'investissement à l'association en tant que collectif de producteurs. Val Bio Centre nous a démarché, ainsi que les banques pour les 70% restant.

La formule nous permettait d'avoir un interlocuteur unique au lieu d'en avoir trente, tandis que l'agriculteur n'avait pas à se préoccuper de l'accès à l'investissement et de toute la gymnastique bancaire.

L'opération fut possible car l'association avait les reins as-

sez solides pour assumer un éventuel défaut de paiement de l'un de ses membres qui utilisaient le matériel en location-vente. Quinze producteurs ont bénéficié de l'opération sur trois ans. Nous sommes passés maintenant aux chambres de refroidissement et à un véhicule frigorifique.

Même si sur le plan financier notre contribution était des moindres (prêt participatif à 2% sur 7 ans et différé de 2 ans), nous étions toutefois les plus utiles dans les négociations avec les autres partenaires financiers : nous avons financé l'entreprise de conditionnement et étions déjà intervenus auprès de certains maraîchers. Nous avons aussi l'atout de la proximité avec le Conseil régional pour animer le tour de table le plus large. »

### MARIE-MADELEINE MIALOT,

**VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL CENTRE À L'ÉCONOMIE, L'EMPLOI, L'AGRICULTURE, L'ARTISANAT ET L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE**

« Notre soutien à Val Bio Centre a pris diverses formes depuis 2002, qu'il s'agisse d'aider à l'emploi, au travers notamment d'un Contrat d'appui aux projets associatifs (Cap asso), au financement d'une étude ou encore pour des investissements voués à la production et à la sécurisation de l'approvisionnement. Par ailleurs, nous soutenons, sur les postes d'encadrants techniques, les entreprises d'insertion qui conditionnent et livrent les paniers en région Centre et parisienne.

Nous intervenons au titre de nos politiques associatives pour un montant cumulé de 140 000 € et agricoles pour près de 330 000 €. Au-delà, des échanges réguliers ont lieu avec nos services, mais aussi avec nos élus. Nous ne

sommes toutefois pas membres de Val Bio Centre.

Val Bio Centre est un moyen de s'ouvrir à des marchés plus importants (livraisons groupées). La distribution de paniers et la contractualisation permettent une planification et une structuration de la production qui sécurisent, au moins en partie, le débouché. Enfin, ce projet permet d'apporter un appui technique aux producteurs et d'établir un lien avec l'aval de la filière. Une limite cependant tient au fait que, étant tourné vers les petits producteurs, dans le cadre d'un dispositif essentiellement collectif, Val Bio Centre ne permet pas de fédérer tous les acteurs de la filière, parfois plus indépendants. »

## ANALYSE ET IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES

### FORCES

- **Cercle vertueux entre les différentes composantes** (structures et activités) de Val bio Centre
  - Diversité des producteurs : compétences mutualisées et expertises complémentaires.
  - Partage des valeurs de l'ESS : délégation en prestation dès le départ aux SIAE.
  - Association Bio Solidaire impliquée sur le volet production et distribution ce qui fluidifie et renforce le système globale.
  - Accompagnement étroit des producteurs (échange de savoir-faire, mise en réseau, système de location des serres...).
  - Mutualisation des moyens pour les nouveaux projets.
  - Garantie d'activité (ex : investissement dans les serres) portée par Val Bio Centre et non par le producteur seul.
- **Système d'abonnements prépayés** pour l'activité pa-niers qui assure des avances de trésorerie.
- **Maîtrise des coûts** et de toutes les étapes du projet : de la construction au développement.
- **Choix des ressources humaines**
  - Salariés hautement qualifiés (montant des rémunérations intégré en conséquence au modèle économique).
  - Poste comptable dès le début.
  - Producteurs à l'origine tous déjà exploitants agricoles et chefs d'entreprise, donc tout à fait implantés dans leur activité professionnelle.
  - Pas de directeur salarié : décisions prises collectivement par le Comité de direction et le Conseil d'administration pour être en prise avec les réalités du terrain et les problématiques très opérationnelles des salariés.

### FAIBLESSES

- Modèle qui tient sur la capacité des acteurs à travailler et coopérer ensemble.

### OPPORTUNITÉS

- Secteur d'activité porteur : débouchés en croissance.
- Investissement des clients eux-mêmes : volonté citoyenne émergente.

### MENACES

- Mode de recours aux aides financières : le niveau de fonds propre est parfois un critère excluant sans une analyse fine du modèle économique par les partenaires financiers potentiels.
- Manque d'acteurs locaux en capacité d'accompagner et d'appréhender ce type de projets sociétaux au montage complexe et innovant.

### IMPACTS ÉCONOMIQUES

- 580 tonnes de fruits et légumes biologiques commercialisés en 2011.
- 122 917 paniers livrés en 2011 dans 170 points de dépôts à Orléans et en Île-de-France.
- 19 nouveaux producteurs intégrés depuis 2004, dont 10 producteurs nouvellement installés en région Centre.
- Création d'emplois induits :
  - équivalent de 4,5 emplois à plein temps depuis 2004 au sein de l'association Val Bio Centre
  - 12 postes (9 contrats d'insertion, 3 permanents) à l'entreprise d'insertion Bio Solidaire de Blois
  - 16 postes (13 en contrats d'insertion, 3 permanents) au chantier d'insertion de l'association Val Bio Île-de-France
  - une centaine de saisonniers chaque année
  - 48 actifs agricoles permanents mobilisés.
- Sécurisation du débouché et apport d'un appui technique pour trois entrepreneurs à l'essai dans le cadre de l'espace test « Les Prés d'Amont ».

### IMPACTS SOCIAUX / ENVIRONNEMENTAUX

- Extension de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et de la sensibilisation des consommateurs au bio.
- Développement de nouveaux liens et interaction entre publics (producteurs / personnes en insertion ; producteurs / consommateurs urbains).
- 150 contrats d'insertion cumulés.

## CONSEILS POUR UNE DUPLICATION

### CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Constitution du projet avec des professionnels du secteur agricole déjà bien implantés localement.
- Inscription du transfert de savoir-faire entre producteurs et du partage des valeurs de l'économie sociale et solidaire dans l'objet social de la structure.
- Investissement dès le lancement sur les compétences des équipes et mise en place d'une organisation interne qui place les décisionnaires et les dirigeants en prise avec les problématiques très opérationnelles des salariés.
- Modèle économique tenant compte des investissements conséquents à réaliser pour le lancement de l'activité.

### POINTS DE VIGILANCE

- Tenir compte du temps long d'installation et des spécificités de ce type de projet.
- Présence d'acteurs locaux formés à l'innovation sociale en capacité d'accompagner la structure.
- Adaptabilité et souplesse des dispositifs d'aides afin de répondre aux besoins d'un montage de projet complexe et multi-partenarial.
- Mise en place d'une concertation régulière entre élus et techniciens des Conseils régionaux en charge du suivi du projet notamment dans les phases émergentes. Organisation du soutien pensée en inter-service (agriculture, ESS,

### CONSEIL RÉGIONAL : MODALITÉS D'INTERVENTIONS POTENTIELLES

- Financement de frais de fonctionnement.
- Mise en place de dispositif souple de financement de poste hors emplois tremplins (c.à.d. sans critère de niveau de qualification bas ne permettant pas à la structure de s'entourer de personnels hautement qualifiés) permettant un accompagnement opérationnel des projets.
- Financement d'investissements.
- Articulation des partenariats en s'investissant dans les comités de pilotage et la mobilisation des élus locaux (avec une coordination régulière entre acteurs, élus locaux et services).
- Inscription de l'agriculture biologique comme une priorité de sa politique agricole.
- Développement de plans de formation des salariés en insertion des SIAE autour des métiers agricoles.

### DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

Disponibles sur demande en contactant l'Avise [essenregion@avise.org](mailto:essenregion@avise.org)

- Dossier de présentation
- Compte-rendu Assemblée générale (avril 2012)
- L'Actu des Paniers Bio du Val de Loire (juin 2012)
- Présentation des Prés d'Amont, espace test maraîchage bio

Avec le soutien de



Cette action est cofinancée par l'Union européenne